



MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

N° 204.08/177/RE/2017

**A Madame, Monsieur l'Ambassadeur du
Burundi
A Monsieur le Consul Général du Burundi
A Monsieur le Chargé d'Affaires a.i
à l'Ambassade du Burundi**

**Madame, Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Consul Général,
Madame, Monsieur le Chargé d'Affaires a.i,**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, dans le cadre du respect des procédures du Code des Marchés Publics, nous avons été saisi par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA qui sollicite la publication, dans différentes Ambassades du Burundi à l'étranger, du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International (DAOI) N°DNCMP/144/F/2017 relatif à la fourniture des Antipaludiques Simples : Tests de dépistage rapide s.f, les quinine comprimés et injectables et les glucosés, solutions injectables pour le compte du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA.

Je vous saurais donc gré de bien vouloir procéder à la publication de cet appel d'offre annexé à la présente.

Veillez agréer, **Madame, Monsieur l'Ambassadeur, le Consul Général, Chargé d'Affaires a.i**, les assurances de ma considération distinguée.

**LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

Ambassadeur Alain Aimé NYAMITWE

*P.O. Secrétaire permanent
Sr. J. de Dieu Ndirakobuca*
Ndirakobuca
03/05/2017

DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL (AOOI)

N° DNCMP / 144 / 2017 POUR LA FOURNITURE DES ANTIBIOTIQUES

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30 à 15 h 30 (heures de bureau) à l'adresse ci –après :
Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

Il pourra être obtenu moyennant paiement d'un montant de **cent mille francs burundais (100.000 Fbu)** non remboursable, sur présentation d'un bordereau de versement sur le compte n° 1101/ 001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB).

Langue de la soumission.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française ou toute autre langue compréhensible par le maitre d'ouvrage moyennant une traduction. Le formulaire de soumission est de type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

10. GARANTIES DE SOUMISSION

Les offres doivent comprendre une garantie de la soumission par lot :

- Lot 1 : Douze millions de francs burundais (12.000.000 FBu)
- Lot 2 : Un million trois cents mille Francs burundais (1.300 .000 Fbu)
- Lot 3 : Un million six cents mille Francs Burundais (1.600.000 Fbu)
- Lot 4 : Sept cents mille Francs Burundais (700.000 Fbu)

11 PRESENTATION DE L'OFFRE

Les offres devront être soumises à l'adresse numéro ci-dessous : Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 au plus tard le 31/05/2017 à **9heures 00**.

Les enveloppes porteront les mentions « Offre technique pour la fourniture des Antipaludiques simples : Test de dépistage rapide p.f, Quinines comprimés et injectables et le Glucosés, Solutions injectables » et « Offre financière pour la fourniture des Antipaludiques simples : Test de dépistage rapide p.f, Quinines comprimés et injectables et le Glucosés, Solutions injectables.

Toutes les deux enveloppes seront glissées dans une troisième enveloppe sans aucun signe distinctif et portant clairement les mentions « **DAO N°Offre pour la fourniture des Antipaludiques simples : Test de dépistage rapide p.f, Quinines comprimés et injectables et le Glucosés, Solutions injectables**»

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

12 .Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

L'Autorité contractante se réserve le droit de solliciter une seule fois une prolongation maximum de quarante-cinq (45) jours du délai de validité des offres.

Les prix unitaires de l'offre seront réputés fermes et définitifs pour toute la durée du Marché.

13. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le ~~31~~ **31** / ~~10~~ / 2017 à **09 heures 00**.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.
Le Procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les Soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP.

14. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP à l'adresse : une des salles du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 le ~~31~~ **31** / ~~10~~ / 2017 à **9heures 30 min**.

15. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

❖ Offre technique :

1. la garantie de soumission ;
2. La preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché;
3. l'attestation d'une banque attestant que le soumissionnaire dispose de fonds nécessaires pour l'exécution du marché ou s'engageant d'octroyer une ligne de crédits pour l'exécution du marché en cas d'attribution du marché;
4. l'attestation de non redevabilité aux taxes et impôts délivrée en original par les services de l'OBR pour les soumissionnaires locaux;
5. l'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS pour les soumissionnaires locaux ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) pour les soumissionnaires locaux;
7. Registre de commerce certifié conforme à l'original ;
8. Attestation de non faillite délivrée par le tribunal du commerce ;
9. Attestation de non litige en cours délivrée par le tribunal de commerce ;
10. Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
11. L'acte d'engagement ;
12. Les spécifications techniques ;
13. l'autorisation du fabricant, pour chaque médicament offert, rédigé suivant le modèle en annexe;
14. le certificat de Bonnes Pratiques de fabrication délivré par l'autorité compétente du pays de fabrication du médicament offert ;

15. Références techniques ;
16. l'habilitation du signataire de l'offre.

❖ **Offre financière :**

1. L'acte de soumission ;
2. Les bordereaux de prix et quantités ;
3. Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Adresse

10. L'adresse au quelle il est fait référence ci-dessus est:

Le Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

Fait à Bujumbura, le/...../2017.

**Le Directeur Général des Ressources et Personne
Responsable des Marchés Publics et au Ministère
de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida**

Roger NDIKUMAGENGE



le 12
04
2017